

DECISION N° 30-2020

portant délégation de signature relative à la participation des praticiens du pôle de Biologie dans le processus des dépenses intéressant le pôle

Le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion,

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L.6143-7 relatif à la délégation de signature du directeur d'établissement ;

Vu les articles D.6143-33 à 35 du code de la santé publique relatifs à la délégation de signature des directeurs d'établissements publics de santé ;

Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu le décret du Président de La République du 30 mai 2016 nommant Monsieur Lionel CALENGE directeur général du centre hospitalier universitaire de La Réunion ;

Vu la décision n°82-2018 du vendredi 31 août 2018, relative à la nomination des responsables de service et d'unité fonctionnelle du pôle de Biologie ;

Vu la décision n° 77-2019 du 9 octobre 2019 du directeur général relative à la désignation du docteur Isabelle KITTLER en qualité de chef de pôle Biologie ;

Vu la décision n°78-2019 du 10 octobre 2019 relative à la nomination du Dr. Sophie BASTARD en qualité de chef de service Gestion des laboratoires du pôle de Biologie ;

Vu la décision n°79-2019 du 10 octobre 2019 relative à la nomination du Dr. Sophie BASTARD en qualité de chef de pôle adjoint du pôle de Biologie ;

DECIDE

Article 1

La présente décision porte délégation de signature du directeur général du CHU au profit des praticiens du pôle de biologie mentionnés à l'article 2 dans le processus des dépenses engagées par le pôle au titre de ses activités.

Article 2

Les délégataires sont :

- Dr Isabelle KITTLER, chef du pôle biologie ;
- Dr Sophie BASTARD, chef de pôle adjoint du pôle biologie ;
- Dr Valérie COULON, responsable UF P Plateau Biochimie (CHU sites sud) ;
- Dr Alain CLABE, chef du service d'hématologie ;
- Dr Marie-Christine JAFFAR BANDJEE, chef de service de microbiologie ;
- Dr Olivier BELMONTE, responsable UF D Laboratoire Bactériologie Parasitologie Hygiène (CHU site de Félix Guyon).
- Dr Sandrine PICOT, responsable UF de Bactériologie (CHU sites sud)

Article 3

Dans le cadre du processus de dépenses, délégation de signature est donnée pour les actes suivants :

- L'engagement de la dépense : la signature des bons de commande de réactifs, produits et consommables auprès de fournisseurs et la transmission à des laboratoires extérieurs au CHU de PSL et échantillons pour la réalisation d'analyses par ces laboratoires en sous-traitance externe;
- La validation du service fait des analyses réalisées par le CHU (coût patient d'une part ; analyses réalisées hors coût patient d'autre part) ;
- Le service fait des analyses réalisées en sous-traitance externe (Biomnis, APHP, Lille, laboratoires réunionnais ou métropolitains, EFS, etc...);
- La mise en liquidation des dépenses relatives à la biologie

Article 4

La présente décision annule et remplace les précédentes décisions relatives au même objet intéressant les personnels du pôle de Biologie.

Les délégataires référeront au directeur général des éventuelles difficultés rencontrées dans l'application de la présente décision.

Article 5

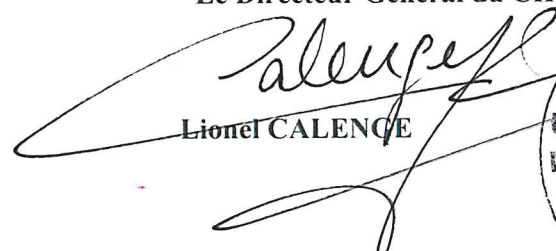
Les signatures des délégataires cités dans la présente décision sont dans le document annexées à la présente décision.


Article 6

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture, communiquée au conseil de surveillance et au comptable du CHU de La Réunion, et publiée sur les panneaux d'affichage réservés à cet effet à la direction générale et dans les directions de site du CHU.

Fait à Saint-Paul, le 2 juillet 2020

Le Directeur Général du CHU de La Réunion


Lionel CALENGE



Transmission :

Pour notification

- Dr Isabelle KITTLER, chef du pôle biologie
- Dr Sophie BASTARD, chef de pôle adjoint du pôle biologie
- Dr Valérie COULON, responsable UF P Plateau biochimie (CHU sites sud)
- Dr Alain CLABE, chef du service d'hématologie
- Dr Marie-Christine JAFFAR BANDJEE, chef de service de microbiologie
- Dr Olivier BELMONTE, responsable UF D Laboratoire bactériologie parasitologie hygiène (CHU site de Félix Guyon)
- Dr Sandrine PICOT, responsable UF Bactériologie (CHU sites sud)

Pour communication

- *Madame la Trésorière du CHU de La Réunion*
- *Membres du conseil de surveillance du CHU de La Réunion*

Pour publication et affichage

- *Recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Réunion (publication)*
- *Direction générale, direction de site nord et sud du CHU (affichage)*

Pour information :

- *Equipe de direction du CHU*
- *Service Achats-Marchés*